

**COMPTE RENDU DE SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
15/05/2019**

L'an deux mille dix neuf et le quinze mai à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur R. PLA, Maire.

**Présents :** MM. R. PLA, J. MALLEA, J. BALLANEDA, N. ARNOUX, L. AUCHERE, M. BAIGES, D. FIGUERES, G. LAFONT X. LOUGARRE, J. TUBERT, J. M. VIDAL

**Absents excusés :** C. CALLS

**Secrétaire de séance :** G. LAFONT

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Raymond PLA demande s'il y a des observations à formuler au sujet du compte rendu de la séance précédente. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité

Mr le Maire soumet l'ajout de deux points à l'ordre du jour nécessitant une délibération : une modification sur le budget primitif des locations commerciales et la mise en place d'astreinte pour le personnel encadrant administratif.

**DECISION MODIFICATIVE**

Suite à la validation des comptes administratifs et des budgets primitifs, les services de la Préfecture ont demandé à ce que soit retiré l'imputation dépenses imprévues sur le budget primitif des locations commerciales, car le montant fixé est supérieur au 7% du budget de fonctionnement. Afin de présenter un budget opposable, il est donc proposé de supprimer l'imputation.

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

**INSTAURATION ASTREINTE PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Afin de régulariser les astreintes dites d'ordre effectuées par la secrétaire générale, il est nécessaire d'instaurer la mise en place d'astreinte pour le personnel administratif encadrant. Avant de pouvoir rendre effective cette mise en place, il est nécessaire de soumettre le projet de délibération au CTP du centre de gestion. Une fois validée, l'instauration de l'astreinte sera effective

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

**MARCHE MIELLERIE – CHOIX DES ENTREPRISES**

Après réception des offres et leurs analyses par le cabinet POUSSIER il a été convenu de retenir les entreprises ayant présenté la meilleure note par lot. Le montant du marché réel est inférieur de 52 000 euros à l'estimatif fait par l'architecte. La notification aux entreprises sera envoyée dès demain afin de prévoir un début de chantier vers le 15 juin prochaine. La liste des entreprises retenues est jointe à ce compte rendu.

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **TRANSFERT VOIRIES ET EQUIPEMENTS LE CLOS D'ORTAFFA**

Suite à la demande faite par le promoteur et les co propriétaires du lotissement de transférer les voiries et les équipements à la commune, Mr le Maire soumet au vote cette demande, rappelant que cette intégration permettra une augmentation de la longueur de voirie impactant la DGF  
*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **VENTE TERRAINS COMMUNAUX**

Suite à la décision de vendre les 3 terrains où se trouvent les anciens ateliers et l'ancienne salle polyvalente, la commune a reçu trois offres de promoteurs. Afin de vérifier le montant lié aux frais de démolition et de désamiantage il est demandé de faire des devis pour comparaison avant de prendre la décision lors du prochain conseil.

### **CONVENTION BALAYEUSE BAGES**

Comme chaque année, il est nécessaire de signer entre les deux communes une convention de mise à disposition des services de la balayeuse. Mr le Maire propose de réfléchir pour l'année prochaine à l'achat d'une balayeuse pour la commune en raison de l'agrandissement de la zone urbaine avec les nouveaux lotissements.

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **MUTUELE COMMUNALE**

Mr le Maire a reçu un assureur proposant une mutuelle communale à l'attention des administrés. Mme Cambou rappelle que ce genre de prestation nécessite la passation d'un marché public afin d'obtenir une mise en concurrence et soumet aux élus de modifier le nom de la mutuelle en mutuelle citoyenne pour que les administrés ne fassent pas d'amalgame entre la mairie et la société d'assurance. L'ensemble des élus donne un avis favorable pour lancer les démarches de consultations.

### **TARIFS NOUVELLES SALLES ET REGLEMENT**

La commission en charge des salles communales a travaillé sur la mise en place de tarifs pour chaque salle mais aussi sur l'attribution de nom pour chacune. Pourront donc louer les salles les administrés, les associations, les administrations, les professionnels.

La liste des tarifs de chaque salle est joint au présent compte rendu.

Le règlement doit être étudié afin de pouvoir le joindre au contrat de location remis aux futurs loueurs.

Afin d'assurer la gestion des salles et de pouvoir optimiser son utilisation, la commission propose d'embaucher un régisseur qualifié dont la charge de travail s adapterait aux locations.

Mr le Maire charge la commission de lancer les démarches pour ce recrutement.

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **BUREAU DE VOTE**

Mr le Maire souhaite organiser le fonctionnement du bureau de vote lors des élections européennes et demande à chacun leurs disponibilités. Le bureau ouvre à 8h pour fermer à 18h.

## **HORAIRES MAIRIES**

Le personnel administratif souhaite modifier les horaires d'ouverture de la mairie afin de s adapter aux besoins des administrés .

La mairie ouvrira le matin de 8h45 à 12h et de 14h à 17h

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

## **TRAVAUX EN COURS**

Future médiathèque : le permis a été déposé ce jour. La première réunion du projet aura lieu le 29 mai prochain.

Miellerie : le démarrage des travaux est prévu vers le 15 juin pour 9 mois de chantier.

Travaux vallespir : en raison de la vitesse excessive, il est nécessaire de réfléchir à un aménagement. La pose de coussins lyonnais a été refusée par le département en raison d'une largeur de voie non réglementaire.

Avenue de la Méditerranée : il est proposé la pose d'un stop au niveau de la rue des acacias donnant sur l'avenue afin d'éviter des accrochages

Chemin des garrigues : Mme Valzy a demandé à Mme Arnoux de solutionner le problème de la vitesse sur le chemin des garrigues. Mr Pla propose de la rencontrer afin de trouver une solution.

Place Jean Moulin : le carrefour entre le bas de l'avenue du Canigou, la place Jean Moulin et l'avenue de Méditerranée est assez étroit pour autoriser une priorité à droite. Il est proposé d'instaurer un stop à la sortie de la place Jean Moulin.

Des arrêtés seront pris pour la mise en place des stop.

## **BULLETTIN MUNICIPAL**

Mr Baiges informe que le bulletin doit être déposé chez l'imprimeur le 09 juillet ce qui implique la remise des articles fin juin afin de les mettre en page.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **MARCHES INFORMATIQUE ET TELEPHONIE**

La CCACVI propose un groupement de commande pour l'acquisition de matériel informatique et les contrats de téléphonie. Cela permettra de réduire les coûts et de bénéficier de nouveaux services.

### **DDFIP**

La direction des services des impôts de Perpignan a contacté la commune pour organiser en septembre prochain à l'espace Jean Latrobe une convention réunissant 80 inspecteurs des impôts.

### **DUP ZAC**

Mr le Maire informe que Mr le Préfet a donné un avis favorable au lancement de la DUP de la seconde phase de la ZAC afin de prévoir son ouverture à l'urbanisation. Une enquête publique doit prochainement être ouverte.

### **MIELLERIE**

Mr le Maire présente un nouveau projet dans lequel il souhaite positionner

la commune. Un alambic pour huiles essentielles. Il pourrait être installé côté de la miellerie. Le projet est actuellement porté la CCACVI.

### **CONCERTS DE POCHE**

Mr le Maire doit recevoir le 4 juin prochain une association proposant des minis concerts au sein de collectivités et la nouvelle salle pourrait se prêter parfaitement à ce type de prestations.

### **PECHE**

Mr Auchère propose de promouvoir la journée pêche animée par l'association de pêche l'Albérienne auprès des écoles d'Ortaffa et demande l'autorisation de se rendre auprès des élèves le 16 mai prochain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30

R.PLA

J.MALLEA

J.BALLANEDA

N.ARNOUX

L.AUCHERE

M.BAIGES

A.CALLS

D.FIGUERES

G.LAFONT

X.LOUGARRE

J. TUBERT

JM VIDAL ter